

CRUZILLE



BULLETIN

MUNICIPAL

n°5

Janvier 92

le mot du Maire

L'Année 1991 se termine dans la grisaille économique. Espérons que les fêtes de fin d'année puissent redonner la joie de vivre aux différentes catégories socioprofessionnelles confrontées aux difficultés du moment et trop vite envahies par cette nouvelle maladie appelée la "sinistrose".

1991 restera l'année de tous les excès sur le plan climatique. La neige tout d'abord en Janvier avec des hauteurs rarement atteintes dans nos régions; puis les fortes gelées de printemps au mois d'Avril. Ensuite, ce fut la grêle du mois de Juin qui précéda une sécheresse sévère durant tout l'été.

Aussi 1991 ne laissera pas un souvenir particulièrement réjouissant pour nos productions agricoles; d'autant plus qu'à ces aléas devait s'ajouter la morosité du marché même pour la viticulture jusqu'ici épargnée.

Cependant, au travers de ces difficultés, les travaux programmés par les commissions et entérinés par le Conseil municipal ont été réalisés.

Pour la voirie, ce fut l'aménagement du carrefour de l'église; l'élargissement d'une voie communale à SAGY et enfin la remise en état du chemin qui conduit à la carrière de cran à FRAGNES.

Le budget consacré aux bâtiments allait être utilisé pour le toilettage et la remise en état de la fontaine.

En fin d'année, l'appartement situé au-dessus de l'école ouvrait ses portes au restaurant scolaire libérant ainsi l'ancienne salle de mairie pour la bibliothèque municipale.

.../...

Je ne terminerai pas cette liste d'investissements sans vous dire que prochainement un dépôt de verre sera à votre disposition au centre du village et qu'un nouveau photocopieur est à votre service à la mairie.

Parallèlement, notre contribution financière continue d'être importante à travers les différentes vocations du SIVOM.

Les travaux inter-communaux amputent sérieusement notre budget sans que vous puissiez peut-être bien vous en rendre compte. Ils restent néanmoins incontournables puisqu'il s'agit du C.E.S., du réseau d'assainissement et des futurs travaux d'hydraulique pour la "Bourbonne". Les intérêts des différentes communes sont étroitement liés sur ces différents points.

En cette fin d'année 1991, deux projets plus ambitieux sont à l'étude à CRUZILLE. Le premier concerne l'érosion des sols viticoles sur une partie du vignoble; le second consiste en l'aménagement de la place de la mairie.

Souhaitons que l'un d'entre eux et pourquoi pas les deux, débutent en 1992.

Sachez cependant que ces trois dernières années, la commune n'a pas eu recours à l'emprunt pour ses investissements grâce aux fonds libres et à la part non négligeable des subventions. Il n'en serait bien évidemment pas le cas si les travaux pré-cités voyaient le jour.

Pour terminer mon propos, je voudrais remercier toutes les personnes dans la commune qui oeuvrent bénévolement au sein du Conseil Municipal, des associations ou des sociétés.

Leur concours est précieux et contribue pleinement à l'activité de CRUZILLE.

En ces derniers jours de l'année, je vous souhaite à toutes et à tous de bonnes fêtes ainsi que mes meilleurs voeux de bonheur et surtout de santé pour l'année 1992.

pages financières

BUDGET SUPPLEMENTAIRE DE 1991

FONCTIONNEMENT

DEPENSES:

Travaux et services extérieurs	
Contrat SYDEL:	5 388
Travaux d'entretien:	6 312
Achat pneus du tracteur:	6 000
Frais de garderie des bois:	650
Charges supplémentaires SIVOM:	3 000
Subvention au Restaurant Scolaire:	7 500
Impression et reliure:	700
Prélèvement pour dépenses d'investissement:	39 774

TOTAL: 69 024

RECETTES:

Concessions au cimetière:	660
Participation du département aux dépenses d'éclairage:	5 388
Dotation Générale de décentralisation:	12 646
Contributions directes (taxes professionnelles):	19 766
Produits antérieurs:	200 344

EXCEDENT de Fonctionnement à la clôture: 169 780

INVESTISSEMENT

DEPENSES

Etude de voirie:	22 300
Achat conteneur à verre:	7 000
Achat photocopieur:	8 000
Travaux d'aménagement du Restaurant Scolaire: ...	25 000

TOTAL: 62 300

RECETTES

FDAVOC (subvention inférieure aux prévisions): ...	- 17 495
Dotation Globale de l'Etat (église):	25 207
Subvention pour l'étude de voirie:	14 099
T.V.A.:	715
Prélèvement sur recettes de fonctionnement:	39 774

TOTAL: 62 300

EVOLUTION des TAXES dans le CANTON

Le tableau présenté ci-dessous ne se veut pas jugement de valeur sur les équipes municipales de notre canton à travers les taux de l'impôt local et leurs variations d'une année à l'autre.

Il a seulement pour ambition d'informer nos lecteurs de la façon la plus objective possible, même si les chiffres présentés ne sont que des valeurs moyennes où chaque contribuable ne se retrouve pas forcément.

COMMUNES	Taxe d'Habitation			Taxe Foncière bâtie			Taxe Foncière non bât.			Taxe Professionnelle		
	Taux		Evolution 90/91	Taux		Evolution 90/91	Taux		Evolution 90/91	Taux		Evolution 90/91
	1990	1991		1990	1991		1990	1991		1990	1991	
AZE	8,87	8,87	=	14,06	14,06	=	34,46	34,46	=	10,68	10,68	=
BISSY LA MACONNAI.	8,36	8,36	=	9,73	9,79	=	35,34	35,34	=	9,80	9,80	=
BURGY	7,35	7,41	+ 0,8%	7,40	7,46	+ 0,8%	29,38	29,61	+ 0,8%	8,00	8,06	+ 0,7%
CHARDONNAY	6,56	6,56	=	10,37	10,27	=	22,05	22,05	=	17,80	17,80	=
CLESSE	8,76	8,83	+ 0,8%	12,24	12,33	+ 0,7%	32,39	32,64	+ 0,8%	14,60	14,72	+ 0,8%
CRUZILLE	7,09	6,80	- 4,1%	9,63	9,24	- 4,2%	33,08	31,76	- 4,2%	14,64	14,05	- 4,2%
FLEURVILLE	6,38	6,27	- 1,8%	8,39	8,25	- 1,7%	29,46	28,99	- 1,6%	5,90	5,80	- 1,7%
GREVILLY	5,37	5,16	- 4%	5,86	5,63	- 4,1%	21,00	20,16	- 4,2%	1,85	1,78	- 3,9%
LUGNY	8,59	8,58	- 0,1%	15,88	15,85	- 0,2%	31,40	31,35	- 0,2%	13,10	13,09	- 0,1%
MONTBELLET	9,11	8,75	- 4,1%	13,17	12,64	- 4,2%	47,78	45,87	- 4,2%	18,08	17,36	- 4,1%
PERRONNE	8,72	9,15	+ 4,7%	16,24	16,99	+ 4,4%	33,27	34,91	+ 4,7%	5,55	5,70	+ 2,6%
ST ALBAIN	8,41	8,39	- 0,2%	8,27	8,41	+ 1,7%	42,76	42,69	- 0,2%	5,99	5,98	- 0,2%
ST GENGOUX DE SC.	11,58	11,12	- 4,1%	15,52	14,90	- 4,2%	43,23	41,50	- 4,2%	16,87	16,20	- 4,1%
ST MAURICE DE SAT.	8,24	8,50	+ 3,1%	13,43	12,89	- 4,2%	51,90	49,82	- 4,2%	14,00	13,44	- 4,2%
LA SALLE	9,42	9,04	- 4,2%	17,02	16,34	- 4,2%	59,13	56,76	- 4,2%	7,08	7,39	+ 4,2%
VIRE	8,40	8,40	=	16,21	16,21	=	36,57	36,57	=	11,85	11,85	=
Moyenne du canton	8,20	8,14	- 0,7%	12,09	11,96	- 1,1%	36,45	35,91	- 1,5%	10,99	10,86	- 1,2%

informations communales



Aménagement de la place du Village

L' historique de l' étude en quelques mots:

Lors des réunions de la Commission des bâtiments Communaux et tout particulièrement lors des travaux de restauration de l' Eglise, l' aménagement de la place du village était évoqué
- tant sur le plan de l' urbanisme: sa liaison avec l' Eglise et le monument aux Morts, que sur le plan de l' aspect et le plan fonctionnel: accès à la Mairie, stationnement des véhicules etc....

C' est pourquoi à l' occasion d' une visite des Services de l' Equipement Monsieur le Maire a évoqué ce point avec Monsieur PRUDHON Ingénieur, ce dernier l' informant qu' une subvention était allouée pour les honoraires d' une telle étude par l' Assemblée Départementale, la demande de subvention ayant reçu l' avis favorable du Conseil Général, le Conseil Municipal sur proposition de Monsieur le Maire a décidé de confier cette étude par Monsieur M. DROSSART* Urbaniste.

* Monsieur M. DROSSART a réalisé dans le Canton de Lugny des aménagements dans les Communes d' AZE (en cours), de CLESSE, de LUGNY et de St. Maurice de Satonnay.

La Commission des travaux a donc formulé un programme qualitatif dont les points importants sont développés ci-dessous:

- sur le fond:

le projet de place doit apporter une réponse

1 - sur le plan urbain:

- la place est circonscrite par des constructions parmi les quelles se trouvent: les équipements publics comme la Mairie, l' école, mais aussi des lieux publics (café, restaurant etc....), aussi est-elle le lieu privilégié des manifestations publiques du Village et son aspect " architectural " doit le traduire.

N.B. la place de CRUZILLE est située entre le château à l' OUEST et l' Eglise et le monument aux morts à l' EST, actuellement la liaison entre ces points forts demande un effort d' imagination important de la part de l' usager par suite des dégradations faites au paysage (route départementale, poteaux électriques enfin la cure qui petit à petit disparaît etc...), à l' exception des tilleuls aucun élément végétal, minéral ou autre ne vient fédérer cet ensemble.

2 - sur le plan fonctionnel à savoir:

- permettre la circulation des piétons et des véhicules (également leur stationnement);

3- enfin, sur le plan symbolique:

- au même titre que l' Ecole, et le Monument aux Morts sont des équipements publics avec une architecture caractéristique et parfois " monumentale " rappelant une époque et ses faits marquants heureux ou malheureux (l' ECOLE: Jules FERRY, le MONUMENT aux MORTS: 14/18), la place devra dans sa réalisation refléter ce même souci (voir les places d' Armes, les places commerciales etc.....)

- sur la forme:

- la place pour les raisons évoquées ci-dessus doit traduire un espace public et ce par l' utilisation de matériaux dits régionaux, mais aussi par l' utilisation de matériaux dits contemporains (comme savaient le faire nos Aînés), par la mise en plantation d' une végétation caractéristique de la région (soleil: d' ou besoin d' ombre), le mobilier urbain (bancs, affichages, fléchage etc.....)

Enfin la place doit " fonctionner " aussi bien de jour que de nuit d' ou un soin tout particulier à apporter à l' éclairage qu' il soit naturel ou artificiel.

La Commission des bâtiments Communaux.
Cruzille, le 25 Octobre 1991.

Les explications de l' auteur du projet:

Il est des lieux qui parlent d' eux - mêmes.....

Tel est le cas du " centre " du Bourg de CRUZILLE.

Du château à l' Eglise, en passant par la Mairie, le café des tilleuls et monument aux Morts, une partie de l' histoire du Village est résumée le long d' une ligne droite sur la crête dominant le Bourg; une ligne continue que seul est venu perturber le passage de la route départementale de BISSY à MARTAILLY.

Dans ce contexte, l' idée générale est qu' un aménagement d' espace public ne doit pas s' imposer comme une fin en soi mais doit bien plus révéler le caractère et les composantes du lieu.

Ne pas s' imposer, c' est savoir rester humble et surtout utiliser des matériaux du cru, la pierre, l' herbe, les tilleuls.....

Révéler les composantes du lieu se résume en quelques principes simples:

- depuis le début de l' allée du château jusqu' à l' entrée de l' Eglise une large ligne sera tracée au sol. Délimitant la rive sud de la chaussée et traversant la route départementale, elle sera réalisée** en béton désactivé où les granulats de pierre calcaire, de grès calibré, ressortiront légèrement.

** un échantillon de ce matériau est déposé en Mairie.

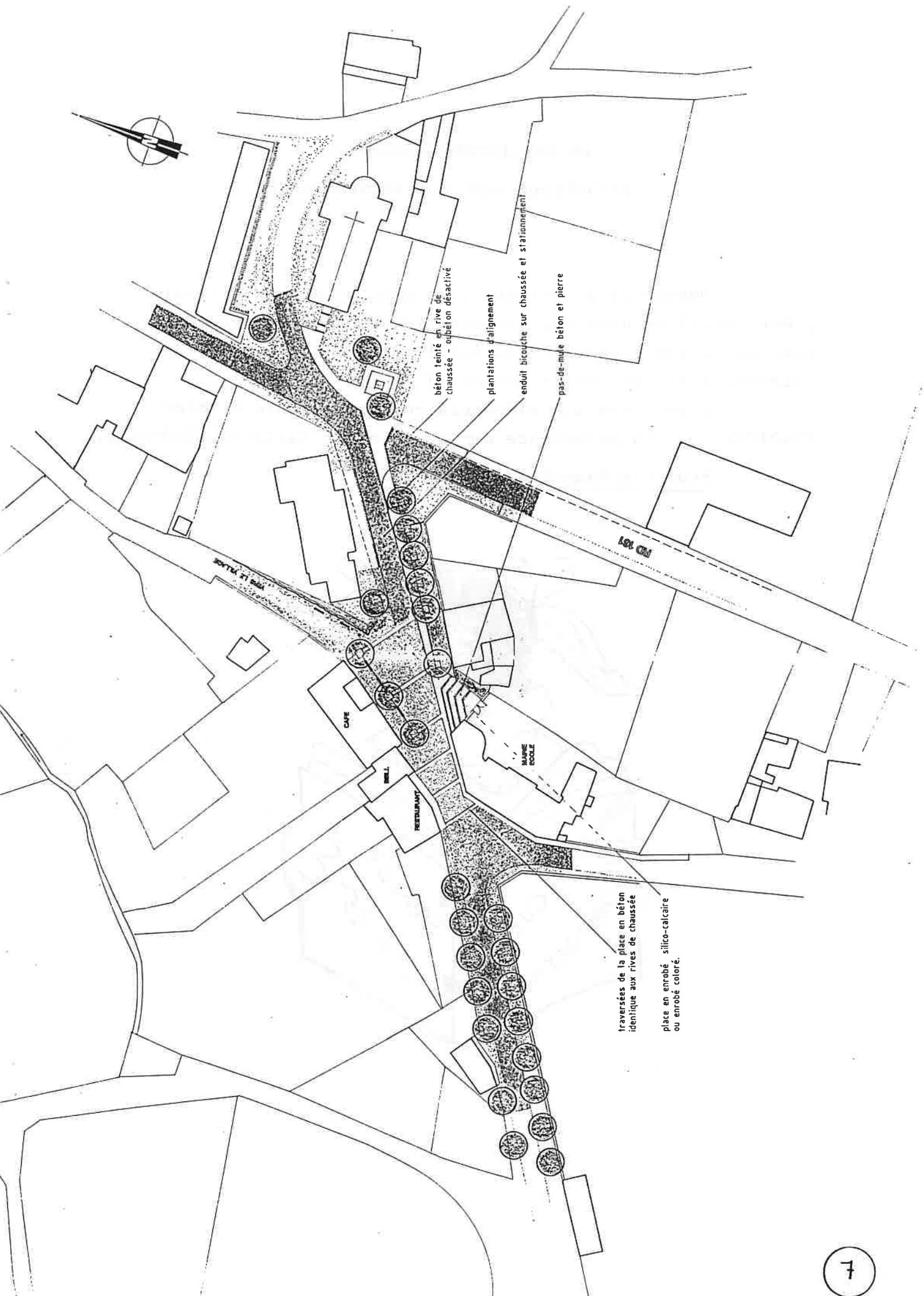
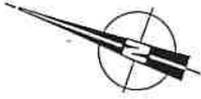
- face à la Mairie, l' espace de forme trapézoïdale, s' ouvrant au nord sur le chemin d' herbe et de pierre qui descend au Village, sera mis en évidence comme une petite place traversée par un marquage au sol, reliant les deux façades. Les tilleuls seront remplacés par trois sujets plantés parallèlement à la façade du café du même nom.

- l' entrée de la Mairie sera recomposée pour mettre en évidence le bâtiment public. Il s' agira d' un enmarchement très large (pas de mule) de pierre et de béton désactivé conduisant à l' entrée de la cour.

Accompagnant ces principes d' aménagement, les réseaux EDF seront enterrés, un nouvel éclairage public sera installé en applique sur les façades, la chaussée sera refaite, du stationnement sera aménagé à l' est de la Mairie, les accotements en herbe seront reconstitués et des bancs seront installés devant le café des tilleuls.

Chalon sur Saône, le 07 Décembre 1991.
Michel DOSSART Urbaniste cesa.

CRUZILLE en Mâconnais - Décembre 1991 - Bulletin municipal N° 5.



béton teinté en rive de chaussée - ou béton désactivé

plantations / alignement

enduit bicouche sur chaussée et stationnement

pas-de-mise béton et pierre

LOT 101

LOT 102

CAVE

MUSEE

RESTAURANT

MARCHÉ LOCAL

traversées de la place en béton identique aux rives de chaussée

place en enrobé, silico-calcaire ou enrobé coloré.

**LA BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE
S'INSTALLE DANS SON NOUVEAU LOCAL**

Depuis la mi-novembre, la Bibliothèque municipale s'est installée dans ses nouveaux locaux et vous accueille dans une salle contiguë à la Mairie (celle qui abritait auparavant le Restaurant scolaire).

C'est dans une pièce claire, confortable et bien chauffée, la permanence est assurée par quelques bénévoles, tous les Samedi de 14 H à 16 H.



Nous tenons à remercier Valentine CHAPUIS qui, pendant plus d'un an avait mis à notre disposition l'ancien local, afin que nous puissions démarrer cette activité.

Les assidus lecteurs que sont les élèves de Mrs RICHY et WOLSTEIN, ont eu la primeur pour découvrir, avec leurs instituteurs, le nouveau "coin lecture", puisqu'il est maintenant vraiment à "deux pas" de l'école.

La Bibliothèque ne possédant pas de fonds propres, les livres qui sont mis à votre disposition proviennent de divers dons de sympathisants de la commune, auxquels viennent s'ajouter de nombreux ouvrages prêtés par la B.C.P. (Bibliothèque Centrale de Prêt de CHARNAY LES MACON) et régulièrement renouvelés.

Nous rappelons que la Bibliothèque municipale est ouverte à tous et à toutes et que le prêt des livres est entièrement gratuit.

Nous espérons que vous serez de plus en plus nombreux à venir rejoindre le cercle des lecteurs. Déjà parmi eux, nous comptons quelques habitants des communes environnantes, principalement MARTAILLY. Il est aussi possible de venir, juste pour "jeter un coup d'oeil" ou pour consulter sur place quelques ouvrages un samedi après-midi.

Les animatrices.

INFORMATION DE DERNIERE MINUTE:

Une ANIMATION EXCEPTIONNELLE vous sera proposée un samedi après-midi du printemps:

PROMENADE DECOUVERTE DE L'ARCHITECTURE RURALE DE MAISONS ET MONUMENTS DE NOTRE VILLAGE

avec:

Michel BOUILLOT

L'EROSION

=====

Le Bulletin Municipal N°1 présentait les conclusions de l'étude réalisée en 88 par le Conseil Général concernant les problèmes d'érosion sur la commune de CRUZILLE.

Le Conseil Municipal a décidé en 1990, d'adhérer à la "Vocation étude des travaux destinés à la maîtrise du ruissellement et de l'érosion des sols" créée au sein du SIVOM.

Cette étude confiée au Cabinet CEREC, d'un coût de 21 770,00 F. (. érosion 10 320,00 F. et hydraulique 11 450,00 F.) dont 80 % seront subventionnés par le département, porte sur trois zones différentes:

LES BENNES, BRINCHAMPS et à l'OUEST DU HAMEAU DE SAGY, soit une surface totale de 93 hectares.

En Octobre, l'étude a été présentée à LUGNY; le Cabinet CEREC propose des travaux à réaliser qui se différencient par la nature du financement :

- 1) travaux sur les propriétés, à la charge des propriétaires,
- 2) Travaux communs à tout le vignoble. Cela nécessite la création par les viticulteurs d'une Association Syndicale Autorisée (A.S.A.) qui prend à sa charge 65 % du coût des travaux (35 % de subventions),
- 3) Travaux d'écoulement des eaux sur les voies communales. La commune assure les travaux (subventionnés à 50 %).

La prochaine étape sera l'ouverture de l'enquête publique avec registre de réclamations.

.../...

Pour que l'A.S.A. puisse ensuite se constituer, il faudra que toutes les parties acceptent les conditions de l'étude.

La balle est donc dans le camp des viticulteurs concernés, de leur volonté dépendra l'aide de la commune pour la mise en route de travaux importants qui résoudront les problèmes de coulées de boue et autres inondations qui sont de plus en plus fréquents.

RECUPERATION DU VERRE

=====

Le volume de nos déchets ménagers ne cesse de croître; nos poubelles sont en état de crise d'obésité.

La France en produit chaque année 29 millions de tonnes. Par tête d'habitant, nous sommes passés de 220 Kg par an en 1960 à 560 kg en 1990 (soit 60 % d'augmentation).

Les principaux responsables en sont les emballages : leur poids a été multiplié par quatre (36 Kg en 1960 contre 120 aujourd'hui).

Certains emballages comme le verre sont aisément recyclables. Le Conseil Municipal a décidé l'achat d'une benne à verre (5 780 Frs) pour lutter contre le gaspillage d'une part, faire maigrir nos poubelles d'autre part, (rappelons que la collecte des déchets ménagers par la SOBONET est financée par les impôts locaux : la taxe d'enlèvement des ordures ménagères).

Dès sa livraison, la benne en tôle "spéciale verre" sera installée près de l'entrée du local des pompiers.

Si l'on en croit les moyennes nationales, la récupération mensuelle devrait être d'un Kilo par habitant.

L'usine ST GOBAIN de CHALON se chargera du ramassage mais elle ne paye le verre que 71,00 Frs la tonne !

Alors dès maintenant ayez le réflexe

VERRE

la page des associations

<p>COMPAGNIE DE SAPEURS POMPIERS de CRUZILLE - GREVILLY</p>
--

Bilan de l'année 1991

Cérémonies commémoratives

Journée des déportés (28 Avril) à CRUZILLE
Victoire du 08 Mai 1945 à CRUZILLE et GREVILLY (défilé en fanfare)
Fête nationale à CRUZILLE
Armistice de 1918 à GREVILLY et CRUZILLE
Souvenir de la résistance le 07 Juillet à CRUZILLE.

Enterrements

- 30 mars : madame COUTURIER à GREVILLY
- 03 Juillet : notre collègue et ami Robert MARTIN-CRUZILLE
- 29 Juillet : madame GUILLEMAUD Elisa à CRUZILLE
- 17 Septembre : monsieur BACHIM Robert à CRUZILLE
- 21 Novembre : monsieur PARRIAT Noël à GREVILLY

Sécurité

Rallye des vins, le Samedi 25 Mai
Course cycliste "Souvenir D. Broch", le Samedi 22 Juin
Tour de France, le Samedi 27 Juillet

Interventions

Deux feux de remblais. Aide des pompiers de TOURNUS
Destruction de nids de frelons et de guêpes
Pompage et désobstruction de canalisations
Remise en eau de la Fontaine.

Fêtes

Remise de distinctions :

- médaille d'Argent pour 20 Ans de service à Jacques BONVILAIN.
- cadeaux d'amitiés pour départ en retraite de Guy PUTIN.

Banquet de la compagnie, le 11 Novembre à la "Marande".

L'équipe 92 à votre service :

Daniel ROSE, Chef de Corps stagiaire : 85 33 26 71

Alain GUILLOT : 85 33 23 51

François CHEVALIER : 85 33 26 05

Bernard MOINE : 85 33 26 73

Daniel CHEVENET : 85 33 28 42

Christophe POINT : 85 33 20 52

Patrice GUILLOT : 85 33 21 89

Raymond GUILLEMIN : 85 33 27 88

Jean DARGAUD : 85 33 29 17

Réservez-leur bon accueil lorsqu'ils vous présenteront - avec le traditionnel calendrier - leurs meilleurs voeux pour 1992.



Daniel ROSE

Photo
M.B.

LE SYNDICAT AGRICOLE

Et oui! encore une année qui se termine et d'ailleurs que l'on ne regrettera pas.

Janvier 1991, comme chaque début d'année, la plupart des viticulteurs se retrouvent dans la joie et la bonne humeur à la ST VINCENT.

Quelques mois plus tard, le printemps arrive, chacun a fini sa lourde tâche qui est la taille malgré un hiver rigoureux.

Mais un matin, au lever du jour, ce fût le désespoir de voir une gelée blanche qui avait ravagé une partie de notre vignoble : environ 20 hectares sur notre commune qui sera une des moins touchées mais reconnue tout de même sinistrée.

Le mois de mai arrive, les viticulteurs parlent encore de cette gelée mais pensent aussi à la préparation du Rallye des Vins qui, malgré son passage un Samedi, attirera un public nombreux.

Le 22 Juin, le Syndicat, à la demande de Monsieur le Maire, prend l'initiative de monter une porte fleurie à l'occasion du passage d'une course cycliste et d'un défilé de voitures anciennes en hommage à David BROCH qui eut un accident mortel sur la RN 6 en 1989.

A cette occasion, une partie des gens du village était réunis sous un soleil torride.

Très vite, le temps se mit à l'orage.

Après quelques gouttes de pluie, un nuage de grêle traversa le secteur de SAGY saccageant toutes les vignes sur son passage.

.../...

En Juillet, le Syndicat se joignait aux autres associations pour l'organisation du passage du Tour de France dans notre commune.

L'année ne fut pas bénéfique pour la viticulture, ce qui est de même pour l'agriculture.

En effet, l'agriculture a beaucoup souffert de la sécheresse aux mois de Juillet-Août ainsi que de la vente des bovins, ovins ... etc. à des prix dérisoires, ceux-ci provoqués par l'importation massive de viande des pays de l'Est.

Pour montrer leur colère, les agriculteurs organisent des manifestations parfois violentes, pour se faire entendre auprès de l'Etat qui, soulignons-le, ne fait aucun effort.

Le monde agricole est, par conséquent, menacé.

De moins en moins de jeunes osent s'installer ou reprendre l'exploitation familiale de peur de ne pas pouvoir faire face à tous ces problèmes.

Souhaitons que nos hommes politiques réfléchissent un jour au devenir du monde rural pendant qu'il en est encore temps.

Pour conclure, je vous donne rendez-vous à la ST VINCENT, où vous viendrez nombreux je l'espère, qui aura lieu le Samedi 18 Janvier à midi au Club.

Le Président,
Gilles CHARPY

L'AMICALE LAIQUE

La liberté d'association : une loi nonagénaire qui se porte bien et pourtant ...

Il arrive parfois qu'au sortir d'une assemblée générale, les propos échangés soient quelque peu empreints de morosité et si l'on n'y perçoit pas encore la tentation de céder au découragement, c'est sans doute que pour les plus convaincus, la désaffection apparente qui semble frapper les adhérents, traduise davantage la difficulté qu'éprouve chacun à pouvoir tout faire plutôt qu'une réelle incapacité à se mobiliser.

A l'image de la France et plus modestement du village, la vie de l'Amicale a été traversée cette année par les stars du cyclisme mondial, elles-mêmes précédées de quelques semaines par les bolides aux accents agressifs qui disputèrent le Rallye des Vins. L'importance des évènements requérant la mobilisation générale de l'ensemble des forces disponibles, ce fut l'occasion pour nous de conjuguer nos efforts à ceux des autres associations. Les trésoriers vous diraient que les résultats financiers furent inégaux mais s'agissant de compétition sportive, l'essentiel était bien de participer.

La multiplication des manifestations risquant d'engendrer un phénomène de saturation, le projet d'organiser un méchoui en Août a été abandonné.

Pour l'année qui s'engage, le traditionnel concours de belote a été reconduit, d'autres activités seront organisées. Nous comptons sur vos propositions et votre participation.

Le Président,
Robert BOLUSSET

QUAND LE DESTIN S'ECRIT ...

Qu'il nous soit permis en introduction de cet article de remercier tous les membres de l'Amicale Laïque qui depuis plusieurs années ont permis aux jeunes de la commune, la pratique du PING-PONG. L'Amicale a fourni une structure appréciable et appréciée pendant plusieurs années. Aussi, comme toute séparation est douloureuse, mais parfois nécessaire, il convient de préciser que le groupe PING-PONG, bien qu'ayant son avenir en dehors de l'Amicale, n'en renie pas pour autant ses origines. Il fallait choisir : Pourquoi ? Comment ?

Au cours des saisons passées, le groupe PING-PONG de l'Amicale Laïque avait souhaité augmenter son activité en multipliant en particulier les compétitions. L'année 1990-1991 fut une année de transition où les responsables de la section cherchèrent les solutions envisageables (tournois amicaux individuels ou par équipe, affiliation à la F.F.T.T., affiliation aux Foyers Ruraux).

C'est vers cette dernière solution qu'ils se sont tournés pour plusieurs raisons. D'abord parce que la Fédération des Oeuvres Laïques de Saône-et-Loire ne proposait pas dans le cadre d'un championnat, l'activité Tennis de table; ensuite, parce que l'affiliation à la Fédération Française de Tennis de table nécessitait un investissement financier trop important et des contraintes sportives exigeantes. Enfin parce qu'une structure fonctionnait depuis plusieurs années dans le cadre des Foyers Ruraux et qu'elle était prête à nous accueillir.

Une seule condition était nécessaire : l'affiliation à la Fédération Nationale des Foyers Ruraux. Aussi la décision de se constituer en Association type loi 1901, fut-elle prise en Assemblée Générale le 27/04/91. Les Statuts furent déposés en Juin 1991.

.../...

L'ASSOCIATION SPORTIVE DE CRUZILLE vit le jour officiellement lors de la parution au Journal Officiel N° 30 (Juillet 1991). Cette Association a pour but la Pratique Sportive.

Elle est dirigée par un conseil d'Administration composé comme suit :

Président : Emmanuel GUILLOT
Vice Président : Claude BAUDRAS
Secrétaire : Jean-Christophe BALDASSINI
Secrétaire Adjoint : Isabelle GUILLOT
Trésorier : Philippe PERROT

Responsables : buvette : Claude BAUDRAS
matériel : Jérôme LITAUDON
ouverture salle : Frédéric GABRY
technique : Philippe PERROT

Les heures et jours d'entraînement :

Lundi et Vendredi de 20 H 30 à 22 H 30.

Jeu libre le Samedi soir lorsque la salle est disponible.

Matchs 1 fois par mois environ en fin de semaine.

LES OBJECTIFS POUR 1991-1992 :

- * Au niveau sportif : - participer au Championnat des Foyers Ruraux comportant 9 équipes : SENNECE-les-MACON - VERZE - LOURNAND - CLESSE - PERONNE - TRAMBLAY - VINZELLES - ST LOUP DE VARENNES - CRUZILLE.
 - participer à la journée inter-régionale des Foyers Ruraux à BLETTERANS (Jura) le 26 Avril 1992.
 - ouvrir si possible une section jeune (moins de 13 ans).
- * Au niveau promotion : - organisation d'une après-midi portes ouvertes avec jeux divers.

.../...

- organisation d'une BOUM de jeunes en soirée.

- participation aux actions communes entreprises par les autres associations de CRUZILLE.

Soulignons au niveau des manifestations extra-sportives que le parfait succès du bal du Tour de France a permis d'auto-financer 2 tables de Tennis de table. Succès encourageant et révélateur du dynamisme de la section.

Dernières nouvelles :

La première rencontre a eu lieu à VERZE.

Résultat : 16 à 4 pour CRUZILLE.

Le buffet campagnard était excellent!

A bientôt le plaisir de vous accueillir dans la salle pour la 1ère rencontre à Domicile courant Janvier 1992



Photo M.B.

Philippe PERROT

SOCIETE DE CHASSE "LE REVEIL DES COMBES"

1991 s'achève dans le vent et la grisaille, mais la morosité de cet automne ne nous fait pas oublier la morosité et la confusion qui règnent dans les esprits en cette fin d'année.

La Chasse, en général, est le point de mire, si je puis dire, de bons nombres d'attaques et dénigrements en tous genres, de la part de soit disant écolos-intellos-fonctionnaires, de Bruxelles et d'ailleurs, ne connaissant en aucune manière, ni la nature, ni la faune sauvage (la plupart d'entre eux sont originaires du Nord de l'Europe. Ne faut-il pas rappeler qu'il fait nuit ou presque! ... 4 mois par an! ... L'observation de la nature et de la faune est tout de même quelque peu réduite!!!).

Réglementer la chasse ou la non-chasse, est toujours plus facile derrière un bureau ou au cours de soirées "enfumées" et largement abreuvées de boissons écossaises. On ne prend aucun risque. Faire référence à tels ou tels décrets, telles ou telles directives, telles ou telles jurisprudences, relève plus de l'inconscience que du réalisme.

L'interdiction est beaucoup plus facile que l'éducation.

QUESTIONS : Combien d'écolos! ou soit disant tels, ont porté de la nourriture dans les 60 cm de neige cet hiver ? (sur la fenêtre ? merci, c'est facile).

Combien ont participé au nettoyage des chemins forestiers. Combien ont dépensé, ne serait-ce qu'1 centime pour replanter ou améliorer une haie, nettoyer une rivière ... favoriser la nidification de toutes les espèces, ou protéger telle autre ?

.../...

Ne serions-nous pas en train de voir l'extinction complète du monde rural, avec ce qu'il représente : l'observation, la simplicité, le bon sens, la force tranquille, de gens sûrs d'eux, sûrs de leur savoir, puisé aux racines même de la vie.

Bien sûr, il n'y a pas de bénéfice à faire, ni de bulletin de vote politique, avec le "Bon sens" et "la simplicité", "**Dame nature**" n'a pas prévu cela, çà ne se met pas sur ordinateur, mais une chose est sûre, "Elle" ne nous appartient pas, faisons en sorte de vivre en Harmonie avec "Elle".

ST EXUPERY disait : "Nous n'héritons pas de la Terre de nos ancêtres, mais l'empruntons à nos enfants".

Faisons de même avec la nature et le monde rural.



Photo : M.B.

J.G. GUILLOT

LA GARDERIE ET
LA CANTINE
GRIMPENT
LES ÉCHELONS

Et bien oui ! Depuis le 04 Novembre 1991, CHANTAL et REGINE nos deux animatrices, accompagnées de tous les petits dont elles ont la garde, sont montées au 1er étage de la Mairie. Cet ancien appartement mis gracieusement à notre disposition par la Municipalité est spacieux, agréable, et a été aménagé pour apporter confort et sécurité à tout notre petit monde.

Sur ces 3 pièces, l'une côté cour, sert de réfectoire : lumineuse, pratique, réservée enfin à ce seul usage; les 2 autres, côté rue permettent d'organiser à la fois les jeux des tout-petits et les devoirs des plus grands. (On regretterait presque d'être grand et de ne pas pouvoir en profiter !).



Thoko M.B

1991 aura donc été une bonne année pour notre association : le budget s'est à peu près équilibré et nous voilà enfin dans des locaux adaptés (et adoptés).

Merci donc à tous

Merci à ceux qui nous aident

Merci à tous les enfants et
parents de leur confiance.



1992, ce sera encore bien sûr le **CARNAVAL** ... et puis toujours l'accueil et les repas de nombreux enfants, nous l'espérons. N'hésitez pas : Venez visiter notre nouveau domaine !



BONNE ET HEUREUSE

ANNEE 1992

A TOUS

Claire CORNILLON

et le Bureau de l'Association
du Restaurant scolaire de CRUZILLE.

N.B. : les horaires de la garderie sont toujours :
7 H 30 à 9 H et 16 H 30 à 18 H 30,
les Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi.

CLUB DE LA ROCHE STE GENEVIEVE

ANNEE 1991 - BILAN POSITIF

Et si nous nous remémorions les moments agréables de cette année terminée ?

Elle a commencé par les "rois" avec les reines et les rois de tradition; mais où resteraient les traditions sinon chez les anciens ? Un instant de drôlerie et d'amitié qui commence bien l'année.

Sans tenir compte des réunions mensuelles, toujours bien suivies, il faut citer le repas du mois d'Avril, cette fois pris au "Fleurvil". Il fera date dans les annales du Club : un service exemplaire, un menu particulièrement soigné, tous les participants semblaient enchantés et exceptionnellement joyeux.

Ensuite, dans l'ordre vient la préparation et le grand jour de l'exposition-vente. Chacun a fait de son mieux pour que cette fête soit une réussite. Il y avait abondance de tricots, tabliers, napperons, coussins et objets en bois fort joliment tournés, l'ensemble s'est très bien vendu, il faut dire que nos prix sont assez attractifs. La veillée dinatoire qui suivit la manifestation fut la bienvenue : après l'effort, le réconfort ... C'était l'heure d'un bilan provisoire qui a confirmé que l'ensemble des produits offerts à la consommation ont été très appréciés et pas du tout boudés des clients.

Le 29 Juin, c'est la date de notre voyage annuel. But : le vieux LYON. Nous partons à une heure raisonnable et nous sommes assez rapidement sur place pour visiter le théâtre de FOURVIERE. Il y a cinquante ans, c'était une merveille à vous couper le souffle. La pureté des lignes et l'espace dépouillé dans lequel était inclus le monument lui laissait toute sa grandeur. Terminé! Le site a été encombré de scènes, tribunes, de constructions très hautes pour l'éclairage, et tout cet assemblage peint en noir.

Certes, pour les spectacles, c'est peut-être nécessaire, même sûrement. Que c'est donc laid, vulgaire et mal venu. Nous avons poursuivi par la cathédrale, inchangée, la rue St Jean et autres rues piétonnes, vu les vieilles cours avec leur puits et leurs escaliers en colimaçons. Sans oublier les traboules. Enfin le repas assez attendu, nous ~~bouche~~ un petit creux: Rue Tramassac, à la Machonnerie. Un machon mémorable, avec un tablier de sapeur !!! L'ensemble des convives semblaient un peu plus, ou un peu moins vaillants. Pourtant, courageusement, nous avons vu le parc de la tête d'Or toujours bien fleuri. Puis retour sur CRUZILLE, avec arrêt chez Malâtre, ces Messieurs se sont régalés de vieilles voitures.

Pas de réunion au mois d'Aout, l'été est un peu la saison morte du Club. Septembre voit reprendre les réunions et le repas d'Automne est le bienvenu. Le 23 Octobre, nous avons pris le chemin de la "Marande" où nous attend un repas très bien servi et très agréable, par le site, la salle, le service, la gentillesse de la patronne, et la qualité de chacun des plats. Monsieur le Maire, malgré ses nombreuses charges a bien voulu, ainsi que Madame, honorer de sa présence notre réunion gastronomique.

Voici pour les réjouissances. La vie, au fil des jours, nous a apporté son lot de soucis, de maladie, qui empêche certains de nos amis de participer à nos activités et amenuisent nos troupes. Aussi, nous ouvrons toutes grandes les portes de notre Club. Vous serez accueillis avec amitié et reconnaissance.



Le secrétariat.

L'ASSOCIATION DES CONSCRITS

Perpétuant la tradition reprise depuis 1989 par Régis BAUDRAS et son équipe, les conscrits de la classe en 1 ont apprécié l'excellent accueil des habitants de CRUZILLE et GREVILLY lors de leur tournée.

De nombreuses personnes ont offert leur participation à la préparation et au déroulement du Banquet qui remporta un vif succès.

Aujourd'hui, nous sommes heureux de passer le relais à la classe en 2, en souhaitant de tout coeur que les nouveaux conscrits fournissent autant d'enthousiasme que nous tous.

Donc, rendez-vous l'été prochain sous l'allée des Tilleuls !

Delphine GABRY
et la classe en 1



L'A.D.M.R.

L'Association "aide à domicile en milieu rural de Saone-et-Loire" a son siège : 86, rue Victor Hugo - MACON.

Celle-ci se divise en diverses associations locales : le Chalonnais, le Louhannais, le Brionnais, l'Autunois, le Maconnais. En Résumé, toutes les zones rurales de Saône-et Loire.

Chaque association se compose d'un bureau (qui se réunit une fois par mois), d'une travailleuse familiale et d'une responsable travail.

Les travailleuses familiales ont six jours de formation par an, la responsable, deux.

La travailleuse familiale peut intervenir chaque fois qu'il y a un déséquilibre familial. Il peut être d'un ordre bénin, mais aussi très important : maladie du père, de la mère, des enfants, même décès, divorce, chômage, départ à la maternité, à l'hôpital ou tout autre cas.

La travailleuse familiale est à l'écoute de la famille en difficulté.

La responsable travail transmet les appels des familles à la travailleuse familiale, informe et constitue les dossiers.

Notre association couvre les communes de : LUGNY, BURGUY, ST GENGOUX-DE-SCISSE, AZE, BISSY LA MACONNAISE, CRUZILLE, MARTAILLY, GREVILLY, UCHIZY, CHARDONNAY, FARGES.

Responsable travail :

Mme CHEVALIER Marie

Tél. 85 33 21 36

THE UNIVERSITY OF CHICAGO
DEPARTMENT OF CHEMISTRY
58 CHEMISTRY BUILDING
CHICAGO, ILLINOIS 60637

TO: [Name] [Address] [City] [State] [Zip]

FROM: [Name] [Address] [City] [State] [Zip]

RE: [Subject]

[Text]

[Text]

[Text]

[Text]

[Text]

[Text]

[Text]

[Text]